



## ***Djibouti : Une couverture sociale pour les dockers ?***



Une fois n'est pas coutume, le régime dictatorial de Djibouti a examiné, lors de la 12ème séance de son conseil des Ministres : un projet de loi portant extension (*ou plutôt création*) de la couverture sociale aux dockers des ports de Djibouti. Il s'agit là d'un projet de loi qui vise à permettre à cette catégorie professionnelle de bénéficier des mêmes droits que les autres travailleurs. Cette réforme permettra à la profession de docker d'être enfin reconnue et protégée.

Les Dockers auraient dû avoir, depuis des années, les mêmes droits que les autres travailleurs, en particulier lorsqu'il s'agit d'un droit aussi fondamental que le droit à la protection sociale.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative, en espérant que ce projet de loi ne cache pas une nouvelle manœuvre politique.

[Hunodjibouti](#)